

**Conseil d'Administration N° 3**  
**Séance du 28 novembre 2023**

➤ **Membres à titre délibératif :**

<input checked="" type="checkbox"/> M.Bordage	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Robinet	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Leconte	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Lefoul-Thomas
---	---	---	---

**Représentants des parents d'élèves**

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Benoit	<input type="checkbox"/> M.Le Danff	<input type="checkbox"/> M. Moreau	<input checked="" type="checkbox"/> M.Piron
--	-------------------------------------	------------------------------------	---

**Représentant des collectivités et personnalités qualifiées :**

<input type="checkbox"/> Mme Brichet	<input type="checkbox"/> M. Muhammad	<input type="checkbox"/> Mme Charraud	<input checked="" type="checkbox"/> M. Sauloup
--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	--

**Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation :**

<input checked="" type="checkbox"/> M. Berthelot	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Chatelain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Garnier	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jouin	<input checked="" type="checkbox"/> M. Lannezval
<input checked="" type="checkbox"/> M. Lebeugle	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Tiercelin			

**Représentant des personnels ATSS :**

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Menant	<input type="checkbox"/> Mme Wasse
--	------------------------------------

**Représentants des élèves :**

<input checked="" type="checkbox"/> Juliette Benoit	<input checked="" type="checkbox"/> Maya Lambert	<input type="checkbox"/> Nathan Fleurie
---	--	---

➤ **Membres à titre consultatif :**

<input type="checkbox"/> Mme Avignon (agent comptable)
--

Le quorum (16 membres présents) étant atteint, M. Bordage ouvre la séance à 18h05.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Menant.

18h06 Arrivée de Mme Lefoul-Thomas – 17 votants

**1 – Adoption du compte-rendu du précédent C.A.**

Monsieur Bordage soumet aux membres du Conseil d'Administration l'adoption du compte-rendu du précédent CA en date du 19 octobre 2023.

**Délibération n° 29**

**Pour : 16                  Contre : 0                  Abstention : 1**

**2 – Convention location salle Emile Joulain – 27 mars 2024**

M. Bordage informe le conseil d'administration qu'il va signer une convention de location de la salle Emile Joulain dans le cadre de l'organisation du championnat scolaire académique d'échecs le mercredi 27 mars 2024 en collaboration avec l'école Hervé Bazin d'Erdre en Anjou et la fédération départementale d'échecs.

### **3 – Retour sur le questionnaire national « Harcèlement scolaire »**

Mme Robinet présente le bilan du questionnaire national anonyme complété par tous les élèves présents le 9 novembre 2023 sur le thème du harcèlement scolaire.

Les résultats sont positifs avec peu de problèmes rencontrés sur internet ou les écrans. 1% des élèves sont stressés de venir au collège. Il est à noter que le sentiment de mal-être se ressent plus chez les filles et les élèves du dispositif ULIS.

Les réponses vont être affinées car le bilan est fait par catégorie de plusieurs questions.

Suite à la question d'un enseignant, il est précisé que seul un échantillon d'établissements font un retour des questionnaires au Ministère.

Un bilan sera transmis aux parents d'élèves.

### **4 – Budgets séjours**

#### **APPN**

Un séjour activités physiques de pleine nature est proposé aux élèves de 5<sup>ème</sup> du 9 au 14 juin 2024.

Le budget prévisionnel est présenté sur une base de 161 élèves et 14 accompagnateurs.

La participation maximum demandée aux familles de 397€ est soumise au vote.

#### **Délibération n° 28**

**Pour : 17                  Contre : 0                  Abstention : 0**

#### **Barcelone**

Un séjour à Barcelone est proposé aux élèves de 3<sup>ème</sup> du 18 au 23 février 2024.

Le budget prévisionnel est présenté pour 55 élèves inscrits et 5 accompagnateurs.

La participation définitive demandée aux familles de 360€ par élève est soumise au vote.

#### **Délibération n° 27**

**Pour : 17                  Contre : 0                  Abstention : 0**

#### **Londres**

Un séjour à Londres est proposé aux élèves de 3<sup>ème</sup> du 18 au 23 février 2024.

Le budget prévisionnel est présenté pour 64 élèves inscrits et 5 accompagnateurs.

La participation définitive demandée aux familles de 356€ par élève est soumise au vote.

#### **Délibération n° 26**

**Pour : 17                  Contre : 0                  Abstention : 0**

### **5 – Décisions budgétaires modificatives 2023**

Suite à la réception du 3<sup>ème</sup> versement du fonds social de 625 € pour l'année 2023, Mme Leconte présente une DBM pour intégrer cette somme à la subvention de 2000€ déjà reçue. Le prochain versement de fonds social devrait intervenir en mai 2024.

Mme Leconte présente une seconde DBM pour déspecialiser une subvention pour les clés OTP de 307.58€ non utilisée.

### **6 – Contrat gestion des déchets**

En raison du changement de fonctionnement de collecte des déchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le collège a sollicité différents prestataires pour obtenir la meilleure offre possible. En effet, la collecte des déchets recyclables va passer de 150€ à environ 2600€ avec notre prestataire actuel en plus de la collecte ordures ménagères et des biodéchets. Aucune offre intéressante n'étant parvenue rapidement, le collège garde son contrat avec la société 3RD'Anjou et l'étude sera relancée en 2024.

## **7 – Tableau des amortissements**

Mme Leconte présente le plan d'amortissements pour les biens immobilisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

<b>BIENS</b>	<b>DUREES D'AMORTISSEMENT</b>
Mobiliers intérieurs ou extérieurs	10 ans
Matériel de restauration, d'entretien et de maintenance	10 ans
Matériel bureautique, reprographie, audiovisuel, ou d'enseignement	5 ans
Véhicules automobiles, tondeuses	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

## **8 - Vote des tarifs 2024**

Le budget nécessite de prévoir les tarifs qui seront utilisés en cas de facturation pendant l'année 2024.

### Tarifs votés en Conseil d'administration du 28/11/2023

Perte Manuel scolaire	Prix coûtant (Cf LDE)
Dégradation anormale d'un manuel	5€
Dégradations diverses	Sur devis de remise en état
Vaisselle Restauration	1€/pièce
Livres divers	Remplacement par l'élève ou prix du livre neuf
Carnet de correspondance	5.00€
Carte de self	5.00€
Prestation Café	1,50€ /personne
Bip / badge portail et portillon	15€
Photocopie Noir	0,05€ (0.01€ pour les séjours scolaires)
Photocopie Couleur	0,10€ (0.05€ pour les séjours scolaires)

Il est a noté que la casse de vaisselle n'est facturée qu'à partir de 3 incidents entre 2 période de vacances. Le coût des photocopies pour les séjours est indiqué afin de calculer au plus juste les budgets.

### **Délibération n° 25**

**Pour : 17                    Contre : 0                    Abstention : 0**

18h55 : Départ Juliette Benoît – 16 votants

Mme Leconte rappelle que le fonds social est utilisé en priorité pour la prise en charge de la demi-pension sur demande de la famille (cf CA du 07/10/19). A ce jour 1085€ ont été utilisés pour l'année 2023 contre 3164€ en 2022.

### **8 – Délégation de signature au chef d'établissement**

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la signature des contrats et conventions, et en particulier pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils fixés à l'article 28 du code des marchés publics et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.

## Délibération n° 24

Pour : 16                      Contre : 0                      Abstention : 0

### 9 – Répartition des crédits globalisés 2024

Il y a un reliquat pour l'achat de manuels scolaires de 2021 d'un montant de 253.81€ (pas de subvention en 2022 ni en 2023). Mme Leconte propose de basculer ces crédits non utilisés sur les droits de reprographie 2024 en attendant le versement de la subvention. En effet, les droits de reprographie 2024 représentent 1221.11€ à financer.

## Délibération n° 23

Pour : 16                      Contre : 0                      Abstention : 0

### 10 – Budget prévisionnel 2024

Après avoir présenté les principes de base concernant le budget et sa réalisation, Mme Leconte répertorie les différentes recettes attendues au titre de l'exercice 2024 ainsi que les dépenses prévues.

Le passage au budget sur le logiciel Opale apporte les changements suivants : disparition sur le budget du service spécial des bourses et les amortissements (perte de valeurs des biens de l'établissement) sur le service ALO n'apparaissent plus.

Les recettes proviennent de 3 sources :

- dotations du département (dotation de fonctionnement, collège en action, tick-et-dej, installations sportives et personnel territorial)
- subventions de l'Etat (Fonds social, crédits globalisés et personnels d'Etat)
- recettes des familles (restauration et séjours)

Les dépenses prévisionnelles se répartissent de la manière suivante :

- 42% pour les frais de viabilisation contre 38% en 2023 et 33% en 2022. Le coût de l'électricité a doublé entre 2021 et 2023 alors que la consommation a baissé de 17%. Le Conseil Départemental 49 a augmenté la dotation de fonctionnement (132726 € contre 96956€ en 2023) pour faire face à cette hausse des tarifs.
- 46% pour les séjours et sorties.

Au vu de l'augmentation des dépenses, il n'y a pas d'écêtement prévu par le CD 49.

Un prélèvement sur les réserves est prévu en 2024 pour les parts accompagnateurs des séjours (10770€).

19h25 : Départ M. Sauloup – 15 votants

Mme Leconte présente ensuite le SRH qui est un service autonome entièrement financé par les convives. Le budget SRH est calculé sur la base de 545 élèves demi-pensionnaires. Le Département a voté une hausse du tarif du repas de 30 centimes pour tous les convives (le tarif n'avait pas augmenté depuis 3 ans). Le forfait annuel 2024 pour un élève demi-pensionnaire représentera environ 520.60€.

## Délibération n° 22

Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0

### 11 - Points divers

Mme Lefoul-Thomas souhaitait attirer l'attention sur l'absence pendant 2 mois de la psychologue conseillère en orientation ainsi que l'absence de remplacement de l'infirmière scolaire en arrêt actuellement.

Prochain CA en février 2024 à 18h.

M. Bordage déclare l'ordre du jour épuisé et lève la séance à 19h40.

La secrétaire

C. Menant

Le président

Y. Bordage

